

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.
Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipzig et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour Suisse (pour l'étranger, le port en sus).
pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
expéd. franco par la poste » 7.—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50
par la poste, franco » 4.—
Pour 3 mois, » » » » » 2.25
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste

PRIX DES ANNONCES :
Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par remb^t. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — AOUT 1868.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.							CHAUMONT.													
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	JANIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.					Moyenne du jour.	Minim.	À 1 heure			Moyenne du jour.	Direction.		
8	24,3	14,0	29,8	723,05	0,0	S.-E.	Faible	Clair	Jorant tr.-fort 6 à 8 1/2 h. s.	8	18,4	13,5	21,3	669,8	0,0	S.-O.	Faible	Nuageux	Sommet du M.-Blanc le m.	
9	24,1	14,8	30,6	724,01	0,0	id.	Calme	id.	Couvert depuis 8 h. s.	9	20,2	14,2	23,1	671,0	0,0	S.	id.	Clair	Alp. cl. le matin.	
10	24,0	16,9	31,4	721,53	0,0	id.	id.	id.	Orage au N.-O. à m. Pl. 6 8 h. s.	10	20,3	15,5	24,8	668,4	0,0	N.-O.	id.	id.	Orage pl. 6 à 7 h. s.	
11	23,9	13,7	31,6	716,91	0,5	S.	id.	id.	Orage depuis 5 1/2 h. à 11 h.	11	18,9	14,4	23,7	668,4	1,3	S.-O.	id.	id.	Alp. le m. Orageux 5 à 9 h. 3.	

Publications municipales.

Expertise de lait
du 10 août 1868.

Noms des laitiers	Résultat au lactodensimètre	Résultat au crémomètre
Messerli, Abr.,	32°	40 1/2 %
Senften, Chr.,	55 1/2°	10 %
Grau, Charles,	33°	10 %
Von Almen, J.,	36°	4 %
Geiser Ch.,	31°	10 %
Béguin,	29°	10 %

NOTA. Le lait pour être bon doit indiquer au crémomètre un minimum de dix parties de crème pour cent.

DIRECTION DE POLICE.

IMMEUBLES A VENDRE.

2. A vendre, aux abords de la ville de Neuchâtel, une petite propriété avec maison d'habitation. Adresser les offres, franco, sous les initiales A. B. n° 3, poste restante, Neuchâtel.

3. On offre à vendre ou à louer, dans le vignoble, une petite propriété, vigne et jardin, avec maison de 6 à 8 pièces. S'adr. au bureau d'avis sous les initiales P. G.

4. A vendre, un domaine de 28 poses, situé près d'Estavayer, comprenant maison, grange et écurie. On pourrait entrer en possession de suite. S'adr. à Victoire Rey, à Estavayer (Fribourg.)

5. On offre à vendre :

1° Une charmante propriété située à Boudry, lieu dit à la Plaine, consistant :

a) en une bonne et grande maison comportant deux étages sur rez-de-chaussée, avec une cour au midi.

b) un verger contigu en joran, d'environ une pose, peuplé d'arbres fruitiers, avec un puits et un petit établissement de bains.

c) un jardin d'environ 2 émines, lequel est séparé des précédents art. par la rue publique.

Cette agréable propriété peut répondre à divers buts. Elle serait facilement appropriée à l'usage d'un pensionnat, d'une maison d'éducation quelconque.

2° Onze à douze ouvriers de vignes, récolte pendante, situés, quant à la qualité, dans les quartiers distingués de Boudry, et

3° Un petit bâtiment servant maintenant d'atelier d'armurier, et situé dans l'intérieur de la ville de Boudry. S'adr. aux notaires Jacot et Baillot, à Boudry.

6. A vendre, de gré à gré, une pièce de terre de six ouvriers environ, en nature de vigne, verger et plantage, située à Chante-Merle, territoire de Corcelles. Les limites sont au nord et à l'ouest un chemin public, à l'est MM. Ph. Breguet et Auguste Droz, et au sud M. Constant Sandoz. La partie en vigne ayant relativement très-peu souffert des intempéries de ces dernières semaines, la récolte en perspective est de nature à tenter les amateurs. Les conditions de vente sont déposées en l'étude du notaire Bonnet, à Auvier.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

7. Jeudi 13 août, à 9 h. du matin, sur la place Purry, il sera procédé à la vente par enchères publiques des objets suivants: des échelles pour char, un tombereau avec essieu en fer, deux chars, une glisse et autres articles pour charretiers, plus un bonheur de jour en sapin, et un lit de repos noyer à ressorts, et une table pliante en noyer.

Meubles de cave.

La municipalité de Neuchâtel exposera en vente par voie d'enchères publiques, 6 vases à vin, dont 3 d'une contenance de 5000 pots chacun, 2 de 3500 et 1 de 1500 pots.

Ces montes auront lieu dans les caves de l'ancienne maison Pettavel, rue des Chavannes, actuellement propriété municipale, le **jeudi 20 août 1868**, dès les 9 heures du matin. Direction des Finances.

VENTE D'UN MOBILIER

Jeudi 13 août, dès 9 heures du matin, on vendra à l'enchère, au 1er étage de la maison n° 9, rue des Halles, tout un mobilier propre et bien conservé, comprenant plusieurs lits complets, canapé, armoire, secrétaire, plusieurs pendules, grand potager à deux feux, batterie de cuisine, et nombre d'articles dont on supprime le détail.

A VENDRE.

10. Pour cause de santé, on serait décidé à remettre un commerce de vins du pays et de l'étranger, avec deux caves situées rue des Terreaux et rue des Greniers, meublées de vases avinés en blanc et en rouge pouvant contenir environ 90 bosses. Au-dessus d'une des caves se trouve un pressoir en bon état, avec vis en fer, cuves, gerles et autres accessoires. Clientèle dans le canton et la Suisse allemande parfaitement établie; conditions très-favorables. S'adr. rue des Terreaux 7, au 2^{me} étage.

11. M. Louis Michaud, avocat, offre à vendre ou à louer, à un prix avantageux, un **piano** en bon état. S'adr. pour le voir et pour les conditions, à M. Fabian, rue des Terreaux, n° 2.

12. Madame Engel-Brodt prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un magnifique choix de gants en peau à fr. 1.50 la paire, pour dames et messieurs, ainsi que les gants à la nouvelle ordonnance pour officiers. Elle rappelle aussi qu'elle continue le lavage des gants de toute espèce et que son magasin se trouve toujours bien assorti en parfumerie et garnitures en passementerie.

13. A vendre, un beau chien mouton, manteau noir. S'adr. à Paul Perret, rue St-Maurice 11.

14. François Egli arrivera samedi 15 août, à 2 heures, avec un convoi de **porcs maigres** de différentes grosseurs. Comme d'habitude, la vente aura lieu au marché des porcs, à l'Ecluse, à Neuchâtel.

15. A vendre, pour cause de départ, table de salon, travailleuse, pendule, candélabres, tableaux et un rouet. S'adr. rue du Seyon, 12, au premier.

VINS ET SPIRITUEUX

EN FUTS ET EN BOUTEILLES
Bordeaux, Bourgogne, Languedoc, Champagne, etc.

On fournit les échantillons et prix courants sur demande,

CHEZ DEVENOGE ROSENBERG, représentant.

à **St-Blaise, près de la gare.**

Vente de gré à gré.

Jeudi 13 août, dès les 9 heures du matin, on vendra à la rue du Coq-d'Inde, n° 18, au premier étage, tout un mobilier, consistant en meubles de salon, canapé, commodes, armoires, buffets, lits complets, chaises, fauteuils, batterie de cuisine et nombre d'articles dont on supprime le détail. Tous ces objets sont cotés à des prix excessivement bas, afin d'en opérer une prompte liquidation.

18. A vendre, trois vases à vin en tout bon état, de 3000, de 2000 et de 1000 pots. S'adr. à Jacob Reinhardt, tanneur, à Châtres.

21. De belles **prunes** et plus tard de beaux **pruneaux**, à St-Nicolas n° 1.

22. On offre à vendre, pour cause de cessation de commerce, tout l'outillage d'une fabrique, formes, cylindre, avec chaudière pour la teinture de chapeaux de paille. S'adr. au bureau d'avis.

A vendre, un chien croisé bouledogue, de forte taille, bien dressé pour la garde. S'adr. rue Fleury, n° 2.

24. A vendre, à Cortaillod, une vis de pressoir avec collier en fer; plus, l'érou et les colonnes avec toute la fermente. S'adr. à Constant Henry, juge de paix.

25. On offre à vendre, de suite, à un prix modique, l'assortiment complet de meubles d'un magasin d'épicerie. S'adr. au bureau du journal qui indiquera.

26. On offre à vendre plusieurs **caisses à huile**, et différents meubles d'épicerie. S'adr. à l'épicerie de Mad. Murisier-Fornachon, qui indiquera.

Chez Fréd. Montandon, place du Port, **services en Rühholz**, que l'on cédera, pour liquider cet article, à **25 pour %** au-dessous du prix de fabrique.

Grande liquidation pour cause de départ.

Ullmann-Wurmser, r. l'Hôpital 10

Prévient le public que, quittant prochainement Neuchâtel, pour avoir un prompt écoulement, vendra ses marchandises 20 % au-dessous du prix de fabrique; les personnes qui l'honoreront de leur visite, jugeront par elles-mêmes du bon marché. Le magasin se trouve des mieux assorti en robes, châles, tapis, draperie, toilerie, flanelle de santé, blanche et couleur, peluches de toutes nuances, couvertures de lits, mouchoirs de poche blancs, chemises de flanelle, faux-cols, cravates, tapis de table, descentes de lit, corsets, etc., etc.

Avis très-important aux dames de Neuchâtel.

M. TH. DODILLE

propriétaire du grand dépôt des

TOILES DE LILLE & VOIRON

A GENEVE.

NOUVELLE DÉCOUVERTE

TISSAGE MÉCANIQUE PERFECTIONNÉ

Plus de concurrence possible au grand dépôt des toiles de Lille & Voiron, maison à Genève, rue de la Croix-d'or, n° 8 et 10, au 1^{er} étage.

Toile coton depuis 55 cent. l'aune. — **Toile fil** à fr. 1.25 l'aune.

Toile fil blanchie sur le pré, très-forte pour chemises, à fr. 1.40 l'aune

Toile pur fil extra-forte pour draps, à fr. 1.70 l'aune.

Toile fil pure rite, garantie extra-fine, à fr. 1.90 l'aune.

Mouchoirs de poche blancs extra-doubles, d'usage et plus agréables que tous ceux connus jusqu'à ce jour, à fr. 3.75 et 4.50 la douzaine. Chaque douzaine porte le nom de la maison.

Les personnes qui désirent recevoir de ces toiles peuvent s'adresser directement à Th. Dodille, rue Croix-d'or, n° 8 et 10 à Genève. On trouve au magasin la toile 50 centimes l'aune jusqu'au percal-batiste à fr. 15 l'aune.

Marché de jeudi 15 courant, sur la place Purry, sous l'enseigne: **Unique et véritable Exposition et vente des toiles de Lille et Voiron**. Th. Dodille vendra cent pièces mousseline, fabrique de St-Gall, garantie, au prix incroyable de 55 centimes l'aune, 1000 douzaines de mouchoirs à fr. 3.25 la douzaine.

La Société de l'usine à gaz et de l'atelier de Construction DE NEUCHÂTEL

rappelle à MM. les propriétaires et encaveurs, qu'elle construit des pressoirs en fer garantis à des prix modérés; elle a toujours en magasin,
des **fouleuses à raisin**,
des **pompes à moût**.
des **machines à boucher les bouteilles**.

En dépôt chez M. Edouard Bovet, commissionnaire en ville, **farines** première qualité, à fr. 38 le sac de 250 livres, toile comprise.

Librairie générale de J. Sandoz, rue de l'Hôpital 12 à NEUCHÂTEL.

Précis élémentaire de philosophie, par Ch. Secrétan; 1 vol. 12 fr. 3.

Lange's Bibelwerk, A. T. XV: Der Prophet Jeremia und die Klagelieder. Von Dr. E. Nägelsbach, 1 vol. gr. 8. fr. 7.50.

Die Taktik der Neuzeit, von Arko-Lay; 1 vol. 8. fr. 6.40.

Geschichte der deutschen Literatur, mit ausgewählten Stücken aus den vorzüglichsten Schriftstellern, von H. Kurz. Vierter Band: **Von Goethe's Tod bis auf die neueste Zeit**. Illustré. — Ce volume comprendra environ 16 livraisons à fr. 4 chacune.

Die Handelswelt. Monatschrift für Kaufleute und Industrielle. Abhandlung und Mittheilungen aus allen Gebieten des Handels, der Industrie, der Volkswirtschaft und der Kulturgeschichte. Erstes Heft fr. 1. Six cahiers forment un volume.

Au Guillaume-Tell, à Marin, tous les dimanches, du poisson frit, des beignets frais et bonne consommation.

32. On offre à vendre, à prix modéré, deux chiens d'arrêt, épagneuls tigrés, mâle et femelle, d'une année. S'adr. à M. Jules Hubert, à Salavaux près Avenches.

Chez M. F. Calame,

successeur de Borel-Wittnauer.

Dépôt des chocolats de la Compagnie coloniale de France.

Consommés de santé aux volailles de Bresse.

Lessiveuses économiques portatives.

Le soussigné, fabricant les dits appareils, en a toujours de confectionnés d'avance, de toutes grandeurs et dimensions, avec ou sans réchaud, à vendre ou à louer.

Ch. MEYSTRE, ferblantier-tôlier.

TOURBE des Petits-Ponts.

Charles Perrin, rue de l'Oratoire 5, est chargé, comme les années précédentes, de placer la tourbe de M. Ate Racine, au prix de fr. 19 la bauche, bonne qualité, fidèle mesure. M. Alfred Perregaux, négociant, rue du Temple-neuf, et M. H. Gacond, épiciers, rue du Seyon, se chargent aussi de recevoir les commandes.

ACHILLE MORIGGI FONDEUR D'ÉTAIN Chavannes 19.

Prévient l'honorable public de la ville et des environs que son magasin est fourni de toute espèce d'objets de ménage en étain, tels que soupières, plats, assiettes, plateaux ronds, cafetières, théières, chandeliers, lampes à pompe et à vis, dites économiques, sucriers, gobelets, cuillères à servir, à soupe et à café, en étain et en métal anglais, seringues de tous les numéros et vendues garanties. Sorbetières pour faire les glaces, de toute les grandeurs; refonte de la vieille vaisselle d'étain et étamage tous les jours. Réparations des gazogènes ou appareils pour faire soi-même l'eau de seltz, ainsi que de tous les objets concernant sa partie. Prix modérés.

Achat et échange du vieil étain.

37. On offre à vendre, à bas prix, une **encyclopédie** composée de 36 volumes, avec 3 volumes de planches, le tout bien conservé. S'adr. à M. Ulysse Huguenin, à Marin.

DES PRUNES

Rouges et blanches
au Prébarreau.

On continue la liquidation des articles de chineries et du Japon, au magasin, rue de l'Hôpital n° 10.

Avis aux agriculteurs.

COMPTOIR AGRICOLE

8, Corratierie, à Genève.

succursale pour le canton de Neuchâtel,

M. G. Bourquin-Descœudres

Engrais liquide Boutin

Guano n° 1 fr. 26 les 100 kilos.

» 2 fr. 16 »

Immense économie dans la culture, les transports et la main d'œuvre. Augmentation des récoltes.

Premier prix obtenu à l'exposition de Paris 1867.

Prospectus sur demande.

HUILE DE NOIX parfaitement pure, à vendre chez Bonhôte frères, à Pesoux. Envoi à domicile, sur demande.

Le Liniment Masson

de Lausanne (Suisse),

est un remède employé depuis plusieurs années avec un grand succès pour la guérison des brûlures et autres plaies inflammatoires. Il offre aussi un soulagement très notable aux varices et possède l'immense avantage de ne laisser aucune cicatrice.

Se vend à Neuchâtel chez M. **Henri Gacond** épiciers, au Locle chez M. **Teiss** pharmacien, M. **Prince**, pharmacien à Chaux-de-Fonds, **Duvoisin**, aux Verrières, (Suisse), et au dépôt général de M. **Marc Masson**, place du Tunnel 4 à Lausanne, lequel expédie contre remboursement les demandes qui lui sont adressées.

Certificat médical.

Je déclare m'être servi avec un grand avantage du **LINIMENT de M. Marc Masson**. Je l'ai trouvé préférable à toute autre application dans les brûlures récentes, au 2^{me} et même au 3^{me} degré, il enlève la douleur plus rapidement que tout autre moyen.

Th. de la Harpe docteur.

Lausanne le 13 Novembre 1867.

Certificat médical.

Je dois à la vérité de déclarer que le liniment de **M. Marc Masson**, de Veytaux, a procuré dans plusieurs cas graves de brûlures à grande surface et à suppuration profuse, une cicatrisation plus prompte que je n'osais l'espérer. Les adhérences, les occlusions, les contractions de cicatrices, ont pu être évitées; les guérisons ont été faciles, j'attribue ce résultat à la diminution de la suppuration et à la rapidité avec laquelle les bougeons charnus ordinairement mous et exubérants se couvrent de jeunes cicatrices confluentes.

Lausanne le 10 Octobre 1867.

Ch. Marcel, docteur

Certificats de Guérison

Travaillant à la fabrique de bougies de MM. Isler et Comp. à la Solitude, j'eus le malheur de tomber dans une cuve de suif en ébullition; dangereusement brûlé, condamné par le médecin appelé aussitôt, c'est au **LINIMENT Masson** auquel après Dieu je dois la vie. Ne connaissant pas ce précieux remède, ce ne fut qu'après trois jours d'horribles souffrances que j'en fis usage et trois pots employés en trois semaines suffirent pour amener une guérison complète.

Lausanne le 24 Décembre 1867.

Ant. François Lamert.

Je déclare m'être d'abord servi du **LINIMENT Masson** pour une brûlure au pied qui datait de plus de six semaines. Cette brûlure ayant été guérie en huit jours, j'eus l'idée d'employer ce remède pour des varices ouvertes et non ouvertes qui me causaient de vives douleurs depuis plus de vingt ans, et pour lesquelles j'avais tout essayé et suivi le

traitement de plusieurs médecins sans soulagement notable. Dès son application, je me trouvais beaucoup mieux, puis je pus de nouveau sortir, renvoyer ma domestique et faire moi-même mon ménage sans éprouver de rechute. Je ne puis que recommander vivement ce remède aux personnes atteintes de varices qui seraient dans le même cas que moi.

Lausanne le 8 juin 1866.

Vve Panchaud Wegmann,
rue Chaucau 19.

Avis important pour les herniaires.

Le célèbre remède contre les hernies, qui même à Paris a trouvé parmi les premières autorités médicales de hautes protections, et auquel des centaines de malades doivent la guérison de leurs hernies, peut en tout temps être obtenu directement, à fr. 7 la dose, chez le soussigné. Une brochure sur son emploi, avec nombreuses attestations, est délivrée gratis au bureau de cette feuille.

KRUSI-ALTHERR,
à Gais, (Appenzell).

ON DEMANDE A ACHETER.

44. On demande à acheter un **coffre-fort**, moyenne grandeur, pour une maison de commerce. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

45. On demande à acheter, dans le vignoble, une petite propriété du prix de 8 à 10,000 fr., consistant en une maison d'habitation, de un ou 2 logements, avec jardin et verger, etc. Déposer les offres au bureau d'avis, sous les initiales H. Z.

A LOUER

46. On offre à louer une chambre meublée rue du Rateau, n° 4, premier étage, avec ou sans la pension.

47. A louer, deux jolies chambres meublées et indépendantes, rue de la Treille, 11.

48. A louer, pour de suite, à un ou deux messieurs, une belle et grande chambre meublée. S'adr. Ecluse n° 21, au second.

49. A louer, une chambre, côté du soleil, rue St-Honoré, n° 14. S'adr. au rez-de-chaussée.

50. Pour Noël, un logement au 1^{er} étage, rue des Terreaux, composé de 4 chambres, cuisine et les dépendances nécessaires. Le même demande à acheter, d'occasion, un télescope. S'adr. à M. Fréd. Meuron-Welti, à la Boine.

51. Pour Noël, un appartement composé de deux pièces avec dépendances. S'adr. à H. Banderet, à Colombier.

52. A louer, une chambre meublée, rue des Moulins, n° 14.

LES SANPIETRINI

Par Charles Dickens.

» Je lus à mon tour l'affiche manuscrite. Sous ce titre: ILLUMINATIONS DE SAINT-PIERRE, on annonçait que quatre-vingts ouvriers étaient demandés pour allumer les lampions du dôme et trois cents pour les corniches, la colonnade, etc. L'administrateur était autorisé à faire appel aux hommes de bonne volonté, qui recevraient, ceux du dôme, un dîner avec vingt-quatre pauls; ceux de la colonnade, un tiers seulement de cette somme.

» Service de désespéré, en effet; mais j'étais un désespéré. Je pouvais périr certainement si je ne l'entrepreneais; mais mieux vaut mourir après un bon dîner que mourir de faim. Je me rendis immédiatement au bureau de l'administrateur, me fis inscrire sur la liste. reçus un couple de pauls comme arrhes, et signai l'engagement d'être ponctuel le lendemain à onze heures du matin. — Ce soir-là je calmai ma faim dans une *trattoria* à un paul par tête, et, moyennant quelques baïoques, j'obtins la faveur de passer la nuit sur un tas de paille dans le grenier d'une écurie située Via del Arco.

» Le lendemain, jour de Pâques, le dimanche 16 avril, je me trouvai à onze heures précises à la porte de l'administratore avec une bande de pauvres diables, la plupart aussi

malheureux que moi. La piazza devant la basilique était une vraie mosaïque vivante. Le soleil resplendissait, les fontaines jaillissaient, les drapeaux et les banderoles se déroulaient sur le fort Saint-Ange. C'était un beau spectacle, mais je ne pus en jouir qu'un moment. Les portes s'ouvrirent pour les hommes engagés qu'on appelle à Rome les *sanpietrini*: nous fûmes introduits dans une salle où deux tables longues étaient servies pour notre banquet; une espèce d'huissier ou de sacristain nous fit asseoir, et un prêtre prononça le *Benedicite*.

» A peine avait-il fait le signe de la croix, qu'une étrange sensation s'empara de moi. Ce fut comme une fascination qui me força de regarder la table dressée parallèlement à celle où j'avais pris place, et je reconnus... oui, Dieu miséricordieux!... je reconnus Gaspard.

» Il me regardait lui-même; mais pour la première fois ses yeux ne purent soutenir les miens, et je le vis devenir d'une pâleur livide. Le souvenir de tout ce qu'il m'avait fait souffrir et du coup que le traître m'avait assésné le jour de notre évasion l'emporta sur ma surprise. Je fus saisi d'un mouvement d'irritation indicible; ah! si je l'avais rencontré tête à tête, là où il n'y aurait pas eu un prêtre prononçant une prière!

» Après le *Benedicite*, le dîner commença, et la haine n'avait pas émoussé mon appétit après mes jeûnes des jours précédents. Je ne fus pas le seul qui dévora comme un loup. Le repas était abondant, mais sans vin, et les portes étaient fermées, pour qu'il n'en entrât pas une seule bouteille: — sage ré-

glement, attendu l'œuvre que nous allions accomplir. — Nous n'en fûmes pas moins bruyants; il est des circonstances où le danger cause l'ivresse comme ferait le vin. Nous étions là quatre-vingts sanpietrini prêts à nous exposer avant la nuit, au risque d'avoir le crâne brisé sur les plombs de la coupole; cette idée n'empêcha aucun des quatre-vingts de manger, de bavarder, de plaisanter et de rire avec une folle gaieté... qui avait quelque chose d'effrayant.

» Le banquet se prolongea; on ne desservit les deux tables que quand chacun parut en avoir assez. La plupart des convives s'endormirent sur leurs bancs ou sur le sol et s'endormirent; Gaspard fut de ceux-là. Je ne pus me retenir plus longtemps, et j'allai le secouer rudement avec la pointe du pied.

» — Gaspard! tu me reconnais?

» Il releva la tête d'un air farouche.

» — Messe du diable! Je te croyais à Toulon.

» — Ce n'est pas ta faute si je n'y suis pas. Ecoute-moi bien. Si toi et moi nous sommes vivants ce soir, tu me payeras ta scélératesse.

» Il me lança un de ses plus farouches regards et se retourna comme pour dormir.

» — *Ecco un maledetto!* dit un des sanpietrini avec un haussement d'épaules significatif.

» — Le connaissez-vous? demandai-je vivement?

» — *Cospetto!* Tout ce que je connais de lui, c'est que la solitude en a fait une bête féroce.

» Ce fut toute la réponse, et je m'étendis à

mon tour par terre pour dormir.

» A sept heures du soir, les soldats pontificaux qui avaient monté la garde aux portes de la salle réveillèrent ceux qui dormaient encore et versèrent à chacun un verre de vin. Nous fûmes ensuite alignés sur deux rangs et conduits par un escalier à la toiture qui est immédiatement sous le dôme. De là nous montâmes par d'autres escaliers et passages tournants jusqu'au double mur du dôme même, un certain nombre d'entre nous étant détachés de distance en distance pour occuper un poste spécial. Je fus détaché à peu près à mi-chemin, et je vis Gaspard monter plus haut. Quand nous fûmes tous placés, les surveillants vinrent nous communiquer nos instructions. A un signal donné, chaque homme devait passer à travers l'ouverture ou croisée devant laquelle il était posté pour s'asseoir, les jambes écartées, sur une étroite planche suspendue par une forte corde. Cette corde sortait de la croisée et s'entortillait autour d'un rouleau. A un second signal, on nous mettrait dans la main droite une torche allumée, et nous devions saisir fermement la corde de la main gauche. Au troisième signal, un auxiliaire, placé exprès en dedans de la fenêtre, déroulerait la corde, et, rapidement descendus le long de la coupole, nous irions allumer tous les lampions que nous rencontrerions sur notre passage.

» Ayant reçu ces instructions, nous attendimes le signal.

» Il se faisait nuit, ce qu'on appelle l'illumination d'argent avait été allumée depuis sept heures. Toutes les grandes côtes du dôme, toutes les corniches et les frises de la

53. Deux jolies chambres meublées, situées dans une des plus belles expositions de la ville, sont à louer de suite à des personnes de bureau. S'adr. au bureau d'avis.

54. Pour cause de départ, un appartement de deux chambres, cuisine et galetas. S'adr. au 2^{me} étage, n° 17, rue du Château.

55. A louer, une bonne chambre meublée, service compris, au rez-de-chaussée rue de la Place-d'Armes, près la statue Pury. S'adr. à Mad. veuve Werner, Place Pury.

56. A louer, une cave meublée de vases avinés et en fort bon état, pouvant contenir 50 à 35 bosses environ, avec pressoir, cuves et accessoires; le tout dans un emplacement très-favorable. S'adr. à Mad. veuve Eva Perter, à Boudry.

57. A louer, à une demoiselle tranquille, une jolie chambre non meublée. S'adr. maison Leiser, au second, à l'Ecluse.

58. A louer, pour le 24 août, une belle grande chambre non meublée. S'adr. rue St-Maurice, 10.

59. A louer, de suite, une petite chambre meublée, indépendante, pour un ou deux coucheurs. S'adr. rue des Epencheurs 11, au 2^{me}, de midi à 1 et demi heure.

60. On offre à louer pour les vendanges prochaines, un pressoir, les gerles et les laigres contenant 8 bosses. S'adr. à David-Louis Renaud, à Corcelles.

61. A louer, de suite, à un monsieur, une chambre meublée. S'adr. rue de la Treille, maison de M. Schœck, charcutier, 3^{me} étage.

62. Chambres meublées, pour messieurs, rue de l'Oratoire n° 1, au 1^{er} étage. S'y adresser le matin, de 8 à 11 heures.

63. A louer, de suite, pour messieurs, une belle et grande chambre meublée. S'adr. rue du Seyon, 2.

64. On offre à louer, à Colombier, un joli appartement, de deux chambres, avec cuisine, galetas et dépendances, au second étage d'une maison de la rue d'Enhaut. S'adr. à M. Barrelet-Leuba, au dit lieu.

65. A louer, pour tout de suite, une belle chambre meublée, pour monsieur. S'adr. rue du Coq-d'Inde 12.

66. On offre à remettre, immédiatement, un joli appartement composé d'un salon, salle à manger, deux chambres à coucher, cuisine, cave, etc., situé rue des Halles, 9, au 1^{er}.

DEMANDES A LOUER.

67. On demande à louer un fauteuil à bras, solide et commode, à roulettes mobiles. S'adr. à Mad. Matile, rue des Terreaux 7, 3^{me} étage.

68. Un petit ménage demande à louer un petit appartement au plus vite possible. S'adr. à M. L. Quartier, rue l'Orangerie 6.

façade en bas, toutes les colonnes de la grande colonnade étaient dessinées en reliefs brillants par des lampions entourés de cette lanterne de papier qui, en tempérant la lumière, lui prête la teinte argentée. Entre ces rangs de lanternes, des petites coupes en fer ou padelle, remplies de suif et de térébenthine, devaient produire l'illumination d'or lorsqu'elles seraient allumées par les sanpietrini, à qui était confiée la tâche périlleuse de glisser d'un lampion à l'autre, suspendus le long de la coupole.

» Le murmure de l'immense foule qui se pressait sur la place et dans les rues adjacentes montait de plus en plus sonore à mon oreille. Telle était l'émotion de mon attente, que je croyais en même temps entendre aussi les battements de mon cœur et sentir le souffle de celui qui, de l'autre côté de la croisée, tenait déjà la torche dont il devait m'armer. Enfin, le premier signal courut de bouche en bouche comme un choc électrique, puis le second, puis le troisième. Je saisis la torche d'une main et la corde de l'autre; j'assure mon assiette sur la planche, je me sens descendre et j'allume toutes les padelles le long desquelles je glisse. Quand huit heures sonnent, Saint-Pierre n'est plus qu'un dôme de feu qui verse sa rayonnante lumière sur la multitude, dont l'immense acclamation exprime l'enchantement. De la hauteur où je reste suspendu, je puis distinguer, grâce à cette merveilleuse illumination, les traits de toutes les figures des curieux, sur la place, sur le pont Saint-Ange et jusque sur les barques qui sillonnent les eaux du Tibre.

» J'étais encore assis en toute sécurité au

OFFRES DE SERVICES.

69. On demande, pour le 1^{er} Septembre, une domestique ayant déjà du service, pour tout faire dans un ménage propre. S'adr. à Neuchâtel, chez Mad. Bovet, rue St-Maurice 2, ou à la pharmacie de Colombier.

70. Une bonne cuisinière désire se placer pour le 1^{er} octobre. S'adr. rue des Chavannes n° 15.

71. Une famille d'agriculteurs désire placer en échange un jeune homme de 14 ans, dans une famille du canton de Vaud ou de Neuchâtel. Désirant en faire un agriculteur, on donnerait la préférence à une famille de la campagne. S'adr. sous les initiales A. B. n° 813, à la librairie de F. Schulthess, à Zurich.

72. Une Wurtembergeoise, âgée de 30 ans, qui sait très-bien cuire, désire se placer dans une grande maison, de suite ou plus tard. S'adr. au bureau d'avis.

73. Une jeune fille entendue au commerce, désire se placer comme fille de magasin. S'adr. au bureau de cette feuille.

74. Une jeune fille de la Suisse allemande, parlant le français et connaissant les ouvrages manuels, désire se placer en qualité de femme de chambre. S'adr. à la rue de l'Orangerie n° 2, 1^{er} étage, Neuchâtel.

75. Une jeune fille du pays demande pour tout de suite une place de femme de chambre ou de bonne: elle sait bien cuire et repasser. S'adr. chez Louise Mury, n° 9, au Neubourg.

76. Un jeune homme de la Suisse française, âgé de 19 ans, cherche une place comme domestique, cocher, etc. S'adr. à M. Loutz, rue de l'Ecluse, n° 18.

77. Une jeune fille de 18 ans, robuste et honnête, parlant l'allemand et le français, désire se placer de suite pour bonne. S'adr. chez Mlle Pauline Chautems, à Lugnora (Vully).

78. Une jeune personne demande une place de fille de chambre dans une bonne maison. S'adr. au Sablon n° 2, rez-de-chaussée.

79. Une brave fille, d'une bonne famille, d'âge mûr, et très-recommandable, ayant déjà servi dans un magasin et parlant les deux langues, désire se placer comme fille de magasin ou femme de chambre. Elle sera libre à la mi septembre. On peut prendre des renseignements au bureau des postes, à Colombier.

80. Un jeune homme âgé de 20 ans, muni de bons certificats et parlant les deux langues, cherche une place comme valet de chambre. S'adr. à Jean Fuhrer-Schmidt, à Anet.

81. Une jeune personne âgée de 20 ans, désire se placer comme femme de chambre, ayant déjà pratiqué l'état de tailleuse. S'adr. au café de Mad. Morel, à Colombier.

bout de ma corde entièrement déroulée et jouissant de ce spectacle inouï, lorsque je sens tout à coup vibrer cette corde à laquelle j'étais suspendu. Je lève les yeux, et je vois un homme se cramponnant d'une main à la tige de fer qui soutient les padelle, et de l'autre... Miséricorde! c'était Gaspard qui, avec sa torche, mettait le feu à ma corde...

» L'instinct de la conservation personnelle me sauva. Je me hisсай avec la vivacité d'un chat, je jetai ma torche à la face du misérable bandit, et saisis des deux mains la corde au-dessus de l'endroit où le chanvre brûlait déjà. Aveuglé et déjouté ainsi, Gaspard poussa un cri atroce... il tomba comme une pierre jusqu'au toit de plomb. Le bruit de sa chute mortelle, que je pus entendre au-dessus du murmure de cet océan de têtes humaines qui remplissaient tous les abords de Saint-Pierre, a plus d'une fois encore retenti dans mes rêves.

» Frissonnant d'horreur, je serais bientôt tombé moi-même et je me serais brisé le crâne comme Gaspard, si je n'avais été remonté à temps avec la partie supérieure de la corde. Je me sentais défaillir, et je m'évanouis dès que j'eus mis le pied dans le corridor. Le lendemain, j'allai trouver l'administrateur et lui racontai tous les détails de l'événement. L'administrateur répéta mon récit à un prélat qui, à son tour, le confia à tous les dignitaires du Vatican, y compris notre saint-père le pape. La sympathie que j'inspirai ne fut pas stérile. Je reçus un secours pécuniaire qui me tira d'embarras. J'ai depuis vu bien du pays et j'ai eu d'autres aventures, mais je n'ai promis de vous raconter que celle-ci.

FIN.

82. Une veuve de 35 ans, vaudoise, désire trouver le plus vite possible une place dans une famille respectable, où elle serait disposée à faire tous les ouvrages. Elle sait un peu cuire et assez bien coudre. S'adr. à Mad. de Pury-Marval, à Monruz, près Neuchâtel.

83. Un jeune homme qui aime le travail et possesseur de bons certificats, venu ici pour apprendre le français, cherche une place comme domestique dans une auberge ou maison particulière. S'adr. Ecluse 35 au 3^{me}.

84. Une jeune domestique, recommandable, robuste et active, demande une place; elle sait faire un bon ordinaire et le ménage, et elle parle les deux langues. S'adr. chez M. Rebmann, rue du Château, 5.

85. Une jeune fille qui connaît bien l'état de tailleuse et qui est munie d'un bon certificat, désire se placer de suite comme femme de chambre, soit dans une maison particulière ou dans un hôtel. On est prié de s'adresser franco, à l'expédition de cette feuille.

86. Une domestique, parlant les deux langues et ayant de bons certificats, cherche pour de suite un ménage bourgeois à soigner ou une place de femme de chambre. S'adr. chez Mad. Flury, n° 24, rue du Temple-neuf, maison dans la cour.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

87. On demande, pour de suite, une servante sachant faire une bonne cuisine et diriger un petit ménage. S'adr. rue de l'Industrie n° 6, au rez-de-chaussée.

88. On demande, dans un café-restaurant de la ville, une bonne sommière, active, bien au fait du service et parlant les deux langues, inutile de se présenter sans certificats. S'adr. au café Muller, rue de l'Hôpital, 8.

89. On demande de suite une très-bonne cuisinière, forte, active et sachant repasser et cuire. S'adr. à la Coudre, maison Reynier.

90. On demande, dès à présent ou pour le 1^{er} septembre, une allemande (d'Allemagne), parlant correctement et connaissant le service des chambres et la couture. S'adr. faubourg du Crêt 14.

91. On demande, pour entrer de suite, une jeune fille pour faire tous les ouvrages d'un établissement et au besoin aider à servir. S'adr. chez M. Ségretin, au Guillaume-Tell, à Colombier.

92. On demande une fille sachant faire un bon ordinaire et parlant le français. S'adr. au bureau du journal.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

93. Trouvé à l'Ecluse, un sac contenant des outils de tailleuse de pierre. Les réclamer, contre les frais d'usage, au restaurant Bel-Air, aux Pares.

94. L'individu bien connu, qui a pris dans la chambre des outils, dans le chantier de maître Borel, au Faubourg, une moufle dont la cage est en fer, deux roulettes en laiton, marquée à la chape inférieure HFB, doit la rapporter de suite, s'il ne veut pas s'exposer à de sérieux désagréments, vu son antécédent.

95. Perdu, vendredi soir, depuis Neuchâtel à Colombier, une petite boîte en ivoire contenant fr. 200 en pièces de 20 francs et une bague en or avec pierre. La rapporter, contre bonne récompense, au bureau d'avis.

96. On a perdu du Chaumont Jeanneret à l'hôtel, en passant par les Chaumonts Biolley et Wavre, une petite montre en argent. Prière de la rapporter soit au bureau d'avis ou à l'hôtel même, contre récompense.

AVIS DIVERS

97. On demande de suite une apprentie ou assujettie tailleuse. S'adr. n° 1, rue St-Maurice, 3^{me}.

AVIS

La place de messenger postal, quotidien, de Neuchâtel à Chaumont et facteur pour Chaumont, est mise au concours.

Les charges et avantages de cette place seront indiqués à la direction soussignée, à laquelle les postulations écrites devront être adressées jusqu'au 25 courant inclusivement. Neuchâtel, 8 août 1868.

Direction du IV^e arrondissement postal.

99. Une jeune demoiselle de Bavière, d'environ 22 ans et de religion réformée, bien recommandée, désirerait entrer dans une bonne famille où elle pût donner des leçons d'allemand à de jeunes enfants ou aider la dame de la maison dans la direction de son ménage, son but principal étant d'apprendre la langue française, elle se contenterait de modiques appointements. S'adr. pour de plus amples renseignements, à M^{me} Claudon, à Colombier.

Compagnie du

Chemin de fer Franco-Suisse.

CONVERSION DES EMPRUNTS.

L'administration de la Comp. du chemin de fer Franco-Suisse a l'honneur de convoquer MM. les porteurs de ses obligations, à se réunir à Neuchâtel, le jeudi 13 août courant, à l'hôtel-de-ville, à 11 heures du matin, à l'effet de prendre connaissance de l'acte constitutif de l'hypothèque promise par les propositions d'arrangement qui leur ont été faites, et de nommer la commission prévue dans la circulaire du 25 mars dernier, pour accepter le dit acte et contrôler la comptabilité de la compagnie.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Société de l'hôtel Bellevue

L'intérêt des actions échéant le 15 courant, sera payé, à partir de la dite date, au domicile de MM. Sandoz et Berthoud, sur présentation du coupon n° 7.

Les 31 actions suivantes seront remboursées avec une prime de fr. 25, conformément aux statuts, savoir: n° 12, 62, 94, 102, 103, 105, 116, 130, 141, 152, 162, 178, 181, 195, 198, 210, 220, 239, 254, 255, 295, 308, 315, 319, 326, 365, 371, 375, 384, 414 et 430.

Neuchâtel, le 11 août 1868.

Le Secrétaire-Caissier de la Société.

— L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'ASSURANCES GÉNÉRALES sur la vie, a eu lieu le 25 avril dernier, dans l'hôtel de la Compagnie, rue de Richelieu, n° 87. M. le directeur a rendu compte, au nom du Conseil d'administration, des opérations de la Compagnie pendant l'année 1867 et des résultats de la période biennale qui a pris fin au 31 décembre dernier. Son rapport constate d'abord que les souscriptions réalisées en 1867 se sont élevées

1° Pour les assurances en cas de décès:	
En capitaux assurés à	37,642,961»75
En rentes de survie, à	50,590»—

et 2° pour les assurances en cas de vie:	
En capitaux différés à	717,777»70
En rentes viagères différées	23,910»75

à	
En rentes viagères immédiates à	655,904»85

Le rapport expose ensuite les résultats de la période biennale 1866-1867, qui se résument ainsi:

Capitaux assurés	83,010,303»45
Rentes viagères constituées	1,220,560»05

Enfin le rapport établit que les bénéfices à distribuer aux assurés ayant droit à la participation s'élevaient à la somme totale de 1,605,200»—

FONDS DE GARANTIE:

66 millions entièrement réalisés.

P. BRUGÈRE, entrepreneur, à Neuchâtel, se charge de tout genre de travaux en ciment et autres, façades au vent, caves, bassins, jet-d'eau, balustrades, couverture de mur, assainissement des appartements humides, moulures, ornements de toutes espèces, etc.

Fabrique de carreaux en ciment de différentes couleurs, pour les églises, corridors cuisines, vestibules, salles à manger, et salle de bains, les lieux publics, pour les usines et les fabriques; ils sont de la plus grande solidité.

Ces carreaux pour dallage produisent un effet remarquable, et sans être glissants, ils dépassent de beaucoup la dureté de la pierre.

J'en ai de plusieurs formes, des carrés, des octogones, des hexagones. Dépôt des ciments de Portland à prise lente, ciment de Grenoble dit Porte de France et ciment de Noiraigue, canton de Neuchâtel.

Mon domicile est en face de l'hôtel du Lac, maison Neuve, au rez-de-chaussée.

104. On demande un **bon ouvrier émailleur**, bien recommandé. S'adr. à Ulysse Béguin, fabricant de cadrans, à Boudvilliers.

A la grande forge de Serrières.

Fabrication spéciale de vis de presses en fer, de toutes formes et de toutes dimensions, ainsi que les réparations aux vieux presses, prix modiques et bienfaits, de même que prompt exécution dans le travail. S'adr. à Fréd. Martenet, à Serrières.

Emission d'obligations 5 p. 0.

La Caisse d'amortissement de la dette publique du canton de Fribourg, émet des obligations produisant un intérêt de 5 pour cent, aux conditions suivantes :

- 1° Les obligations sont nominatives ou au porteur, au gré du prêteur ;
- 2° Les coupures sont de cent francs et multiples de cent francs ;
- 3° Elles sont remboursables au pair, dans le terme minimum de cinq ans, dès leur date, ou dans un nombre d'années plus grand, à fixer par le prêteur, mais dans tous les cas moyennant un avertissement réciproque et préalable de trois mois ;
- 4° Elles sont munies de coupons d'intérêt payables au porteur le 31 décembre ;
- 5° Le cours de l'émission est fixé comme suit :

à 98 pour les Obligations de 5 ans	97 1/2	» de 6 ans	97	» de 7 ans	96 1/2	» de 8 ans	96	» de 9 ans	95 1/2	» de 10 ans.
------------------------------------	--------	------------	----	------------	--------	------------	----	------------	--------	--------------

6° La Caisse accepte en couverture de la moitié de chaque souscription :

- a) Des Obligations de l'Etat, au cours de la cote de Bâle ;
- b) Des Bons du Trésor au pair ;
- c) Des cédules hypothécaires à un cours à fixer de gré à gré, suivant leur échéance.

7° Les Obligations sont garanties par tout l'actif de la Caisse d'amortissement, dont le fonds provenant de la dotation de l'Etat seule, s'élèvera dans cinq ans à plus de 800,000 fr. On peut se procurer des Obligations dès ce jour :

- 1° A la Caisse d'amortissement, hôtel de la Préfecture, à Fribourg ;
- 2° Chez MM. les agents : Jules Badoud, notaire à Romont ; N. Duvillard, syndic à Bulle ; J. Despond, contrôleur à Domdidier ; C. Philippona, contrôleur à Châtel ; F. Bosson, syndic à Rue.
- 3° Chez M. le Receveur général, à la Trésorerie, et chez MM. les Receveurs d'Etat.

Fribourg, le 27 mai 1867.

Au nom de la Caisse d'amortissement,
Le Directeur, JOS. GRIVEL.

107. Un jeune homme du canton de Berne, ayant fait un apprentissage de commerce, cherche une place quelconque pour se perfectionner dans la langue française. S'adr. pour de plus amples renseignements, à A. Küpfer, chez MM. Jeanjaquet frères, sous l'hôtel des Alpes.

Aux parents, pour la rentrée des classes

Une dame veuve, de Neuchâtel, prendrait en pension quelques jeunes filles ou à défaut des garçons, qui suivraient les classes du collège. Prix modique et surveillance maternelle. S'adr. au bureau d'avis.

Caisse d'épargne de Neuchâtel.

AVIS IMPORTANT

La Caisse d'épargne de Neuchâtel invite tous les déposants porteurs de titres sur feuilles roses, renfermés dans des enveloppes bleues, à se présenter immédiatement soit au bureau central à Neuchâtel, soit auprès de MM. les correspondants dans le canton, pour faire le dépôt de leurs titres, dont la transformation a été décidée par la Direction et en échange desquels il leur sera délivré un nouveau livret. LE DIRECTEUR.

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE H. GRIOTTIER Sur la Terrasse de la grande BRASSERIE VUILLE.

111. Une jeune demoiselle du nord de l'Allemagne et de bonne famille, capable d'instruire de jeunes enfants et connaissant la musique, désire se placer ou dans une famille ou dans un pensionnat de la Suisse romande. On ne tient pas à un grand salaire, mais à un bon traitement. S'adr. au bureau d'avis.

112. Une pauvre et brave veuve se recommande pour avoir des journées ou des ménages à faire. S'adr. Grand'rue 15.

113. Une honorable famille qui habite à Neuchâtel une maison très-agréablement située, près du lac et de la grande promenade, offre la pension et le logement à des Messieurs de tout âge, ou seulement la table aux personnes qui le désireraient. S'adr. au bureau de cette feuille qui indiquera.

Demande d'agent

Pour une **fabrique renommée d'articles en Neu-silber** dans l'Allemagne du Nord, on demande un agent de confiance. Pour plus de renseignements, s'adresser, en indiquant les références, sous les initiales **K. C. n° 617** au bureau d'annonces **Haasenstein et Vogler, à Berlin.**

Changement de Domicile.

Claude Franc, tailleur,
rue de l'ORATOIRE 7, maison Metzner,
près la grande BRASSERIE.

116. Une bonne famille habitant Oberhofen, joli village sur le lac, entre Thoune et Interlaken, désire avec une famille chrétienne de la Suisse française faire un échange d'une jeune fille de 14 ans, contre une autre à peu près de cet âge. Comme la jeune fille aurait l'avantage d'apprendre la langue allemande dans une pension, on désire la même chose pour l'échange. Soins et surveillance affectueux sont assurés. Pour des renseignements, s'adresser à Mad. veuve Laederach ou à M. le pasteur Moser, à Oberhofen, près Thoune.

117. On désire placer dans une bonne maison, une demoiselle de 16 ans, pour apprendre à fond l'état de courtpointière. S'adr. au bureau d'avis.

HOTEL-PENSION (Beaumont),

Tenu par Mad. C. Matthey ci-devant tenancière de l'hôtel de Chaumont. Situé sur la hauteur, à 10 minutes de Neuchâtel, cet hôtel se recommande par sa magnifique vue sur le lac, le Jura et les Alpes (80 lieues d'étendue, du Sentis au Mont-Blanc) ; air salubre, promenades variées, excursions de montagne, cure de raisins, soins attentifs et prix modérés.

Mad. Matthey recevrait aussi chez elle de jeunes demoiselles qui désireraient s'initier aux travaux du ménage et de la cuisine. Ouvert toute l'année.

Collège municipal.

La rentrée des classes primaires aura lieu le lundi 17 août et celle des classes industrielles le lundi 24 août.

LE DIRECTEUR.

Colonie de Sérax.

L'assemblée générale annuelle de la colonie agricole et professionnelle de la Suisse romande, aura lieu le jeudi 13 août, à 11 h. à Sérax près Oron (Vaud). Tous les amis de cette œuvre sont priés de vouloir bien assister à cette assemblée et d'y amener toutes les personnes disposées à les accompagner. Les dames sont spécialement invitées.

Les dispositions sont prises pour que le soir du même jour, on puisse regagner Genève et Neuchâtel.

Nous avons reçu hier, de M. Knab, ingénieur cantonal, une lettre en réponse à celle de M. Charcouchet : mais, en suite d'une circonstance, nous sommes forcé d'en renvoyer la publication à samedi prochain.

ETAT CIVIL DE SAINT-BLAISE.

JUILLET 1868,

PROMESSES DE MARIAGE.

Charles-François Martinelli, maçon, de Vacalo, (Tessin) et Marianne-Marie Vessaz, blanchisseuse, de Chabrey (Vaud) ; tous deux demeurant à Hauterive.
Jean-Frédéric Bucher, cordonnier, fribourgeois, et Maria-Anna Stähli, domestique, bernoise ; tous deux demeurant à St-Blaise
Christian Nydegger, horloger, bernois, demeurant à Neuchâtel, et Sophie-Julie Davoine, tailleur, de Marin, y domiciliée

NAISSANCES.

6. Paul-Albert, à Auguste-Alfred Duperret et à Zélie née Debély, de Rougemont (Vaud).
7. Clara, à François-Louis Lavanchy et à Julie-Marie née Ganty, vaudois.
13. Anna-Emma, à Pierre Wyss et à Anna-Barbara née Kuert, bernois.
16. Albert, à Christian Reif et à Anna née Fischer, bernois.
27. Aimable-Henri, à Louis-Alcide Nicoud et à Rose-Julie née Hegel, de Vauxmarcus.

DÉCÈS.

15. Jules-Gerdinand Rüfl, 40 ans, 8 mois, 26 jours, agriculteur, bernois, époux de Julie-Catherine née Zehnder, décédé à Hauterive.
21. Joséphine, 2 mois, fille de Ursus Josephus Hodel et de Madeleine née Virchaux, lucernoise, décédée à St-Blaise.
21. Fanny, 3 mois 15 jours, fille de Samuel Mäder et de Anna-Elisabeth née Winkelmann, fribourgeoise, décédée à St-Blaise.

COLOMBIER et AUVERNIER.

JUILLET 1868.

PROMESSES DE MARIAGES.

Frédéric-Samuel Burkhardt, ministre, de Bâle, dom. à Colombier, et Marie-Sophie Muslin, dom. à Zolingue, (Argovie).

Naissances.

3. Cécile, à Jules Aubert et à Cécile née Quartierdit-Maire, bernois, dom. à Colombier.
3. Jules, aux mêmes.
26. Julie-Emma, à Jules-Ariste Rossel et à Sophie-Louise née Cousin, bernois, dom. à Colombier.
26. Rose-Mathilde, à Charles-Eugène Morel et à Julie-Adeline née Mentha, de et à Colombier.
30. Bertha, à Jacob Berger et à Marianne née Sægesser, bernois, dom. à Colombier.

Décès.

3. Louise-Ida, 2 mois, fille de Louis Pavid et de Marianne-Constance née Ménétrez, vaudois, dom. à Colombier.
27. Pierre-François Tenthorrey, 77 ans, 5 mois, 20 jours, agriculteur, veuf de Susette née Wuarnay, vaudois, dom. à Colombier.

ETAT CIVIL DE CORTAILLOD.

JUILLET 1868.

PROMESSES DE MARIAGES.

18. Wilhelm Eichenberger, instituteur, argovien, dom. à Zolingue, et Marie-Louise Addor, vaudoise, dom. à Cortaillod.

Naissances.

18. David-Henri, à Louis Henry et à Julie-Henriette née Zwahlen de Cortaillod.
17. Marianne Pathey, 78 ans, 6 jours, épouse de Charles Henry, de Cortaillod.
22. Léopold Lévy, négociant, de Inowraclaw grand duché de Posen.

Nouvelles.

Londres, 10 août. — Le Times loue M. de Beust d'avoir su résister à l'influence qui cherche à ranimer les hostilités entre la Prusse et l'Autriche. Une alliance entre la Prusse et l'Autriche maintiendrait la paix en Europe.

Paris, 10 août. — Le Moniteur publie le récit de la réception faite à l'empereur à Troyes. En répondant au discours du maire de cette ville, Napoléon III a prononcé les paroles suivantes :

« Je n'ai pas voulu passer à Troyes sans m'y arrêter un instant, afin de donner une preuve de mes vives sympathies pour les populations de la Champagne qui sont animées de sentiments si patriotiques. J'ai constaté avec plaisir l'année dernière le progrès de l'industrie dans votre département. Je vous engage à continuer, car rien ne menace aujourd'hui la paix de l'Europe. Ayez confiance dans l'avenir et n'oubliez pas que

Réunion commerciale. Neuchâtel, 12 août 1868	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise	600		600
Comptoir d'Escompte du Val-de-Travers	520		520
Crédit foncier neuchâtelois	535	535	535
Franco-Suisse (actions)	50		50
Société de construction	80		80
Hôtel Bellevue	545		545
Actions immeuble Chatoney	550		550
Gaz de Neuchâtel	7000		7000
Banque du Locle, ex-coupon	1250		1250
Fabrique de télégraphes électriques	480		480
Hôtel de Chaumont	508		508
Société des Eaux	400		400
Franco-Suisse, oblig.	200		200
Matériaux de construction	470		470
Obligations du Crédit foncier, 4 1/2 %	100 1/4		100 1/4
Etat de Neuchâtel 4 %	500		500
Locle-Chaux-de-Fonds, 4 1/2 %	92 50		92 50
Nouvel emprunt municipal, 4 1/2 %	100 1/2		100 1/2
Lots municipaux	11 50		13

Dieu protège la France. »

— Cinq personnes brûlées vives cette nuit ! Voilà la lamentable nouvelle qui circule depuis ce matin dans le faubourg Saint-Antoine.

Nous avons cru d'abord à une fausse rumeur, nous pensions du moins qu'il y avait de l'exagération. Il n'en est rien, malheureusement.

Une maison a pris feu au milieu de la nuit et a surpris tous les locataires dans leur sommeil ; il a fallu des actes de courage inouïs pour arracher aux flammes la plupart de ces malheureux.

On n'a pu sauver un pauvre ménage, composé d'un maçon, de sa femme et de trois enfants, dont une jeune fille de 18 ans. Tous cinq ont trouvé là une mort horrible... à Paris, au milieu des secours de toute nature. Cela est horrible ! (Figaro)

Confédération suisse. — Le correspondant bernois du *Schweizerbote* lui écrit le 5 courant : « Je vous annonce une nouvelle qui surprendra bien du monde : c'est la nomination du colonel fédéral Hammer, d'Olten, au poste de ministre plénipotentiaire à Berlin et après des cours secondaires allemandes. L'élu fit son cours de droit dans le temps et fut nommé plus tard président du tribunal, place qu'il quitta lors de la révision de la constitution cantonale. Dans le militaire, son avancement fut rapide. En 1845, il était capitaine de la batterie soleuroise n° 14 à l'école centrale de Thoune. En 1850, il obtenait le grade d'instructeur en chef d'artillerie avec celui de major et peu après il était promu lieutenant-colonel et enfin colonel. Comme inspecteur en chef, il a déployé de vrais talents qui lui ont fait une certaine célébrité. L'avenir nous dira s'il saura parcourir d'une manière aussi distinguée la carrière diplomatique. »

Argovie. — Dans un incendie qui a eu lieu le 4, à Holziken, deux femmes ont péri dans les flammes et une troisième est grièvement blessée.

Lausanne. — Dimanche, à 11 heures, a eu lieu l'ouverture du tir cantonal vaudois.

« La plus grande animation, dit la *Patrie*, n'a cessé de régner durant toute cette journée sur la plaine de Beaulieu et sous la cantine. On fait le plus grand éloge de l'élégance des constructions et de leur décoration vraiment artistique. La foule admire surtout le pavillon des prix qui peut certainement rivaliser avec ce que nos tirs cantonaux et fédéraux ont vu de plus beaux en ce genre. »

« La tribune des orateurs à la cantine mérite aussi une mention particulière. Sa décoration se compose de fusils et de pistolets placés sur un fond de verdure, ces derniers formant cariatide au-dessus des premiers. C'est du meilleur goût. La cantine elle-même est fort bien décorée ; nous ne nous plaindrions que d'une chose, c'est du peu d'éclairage. Hier soir du moins il laissait à désirer. »

« Le temps le plus magnifique semble vouloir favoriser notre fête. »

Lucerne. — La reine d'Angleterre est arrivée vendredi à onze heures du matin. Une foule de monde, à peine contenue par la police, stationnait aux abords de la gare. S. M. est montée dans une calèche attelée de quatre chevaux précédée d'un courrier à cheval, pour se rendre à la pension Wallis, sur le Gütsch.

NEUCHÂTEL. — Le conseil d'état convoque tous les collèges électoraux du pays pour le dimanche 23 août, aux fins de pourvoir à l'élection des juges de paix et de leurs assesseurs. Les collèges de Chaux-de-Fonds et Neuchâtel devront en outre procéder à l'élection d'un député au grand-conseil, par le fait de la nomination de M. Ducommun-Leschot au poste de juge au tribunal de la Chaux-de-Fonds, et de M. Fréd. de Perregaux à celui de juge d'instruction. Ces deux messieurs sont rééligibles.

— La cour d'appel s'est réunie vendredi 7 courant pour se constituer, après avoir été assermenté par le conseil d'état. Elle a appelé à la vice-présidence M. D. Matile, après que MM. Gacon-Roulet et Ladame eurent successivement décliné cette fonction. La chambre des mises en accusation, faisant aussi les fonctions de juge d'ordre, a été composée de MM. Dardel, Gacon-Roulet et Matile.

— La famille de M. Maximilien de Meuron, continuant la tradition de ce généreux citoyen, vient de donner au Musée de peinture de notre ville deux des tableaux les plus précieux de cet artiste éminent, la *Vallée de Nâfels* et le *Grand Chêne*. Grâce à cette munificence, le fondateur de notre Musée de peinture sera plus brillamment encore représenté parmi nos artistes nationaux, et nous ne doutons pas que le public entier ne joigne l'expression de sa reconnaissance à celle de la direction du Musée.

(Union libérale.)